



COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

PROCÈS-VERBAL N°21

Réunion électronique du 20/01/2025

Présents : MOMBARD Martine, REBOULLET Mathilde, BRESSON Claude, BARRE Julien, AUBERT Philippe.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.net) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

HORAIRES

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisée
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h30
U17	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00
U20	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00

Horaire Légal : C'est l'horaire officiel qui est affiché, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'horaire de la rencontre.

Horaire Autorisé : C'est l'horaire qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

Horaire négocié : C'est l'horaire qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

Période Verte : Jusqu'à J-21 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

Période Orange : De J-20 à J-13 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

Période Rouge : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.



En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

FEUILLES DE MATCH -Rappel de l'article 75 des Règlements Sportifs du District

ARTICLE 75 : Feuille de match (si non utilisation de la F.M.I.).

La feuille de match sera fournie par le club visité.

Elle sera retournée, dans tous les cas, dans les 12 heures suivant la rencontre par l'équipe qui reçoit à la commission des championnats et coupes Séniors par mail (competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr) pour les équipes Séniors, Vétérans et Foot Diversifié ou la commission des compétions des championnats et coupes jeunes (competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr) pour les équipes Féminines et Jeunes.

Sont pénalisé d'une amende :

- Tout retard dans l'envoi de la feuille de match, amende doublée en cas de récidive,
- Toute feuille de match incomplètement renseignée ;

TOURNOIS

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Référence demande autorisation :

Pour toutes les organisations les clubs se référeront aux éléments en ligne sous l'arborescence :
PRATIQUES / TOURNOIS CLUBS / REFERENCE TOURNOIS

Tournois autorisés :

FC GOUBETOIS :

U11 le 08 Mai 2025,
U13 le 08 Mai 2025.

RC TOURNON TAIN :

U7 Futsal le 23 Février 2025,
U9 Futsal le 22 Février 2025,
U11 Futsal le 23 Février 2025,
U13 Futsal le 22 Février 2025.



U7

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 10h00.

PRÉPARATION PHASE PRINTEMPS :

Pour la phase printemps qui débutera le 15 Mars 2025, la Commission souhaite mettre en place les plateaux selon le schéma suivant :

- Niveau 1 : Plateaux composés d'équipe de joueurs U7 uniquement,
- Niveau 2 : Plateaux composés d'équipes de joueurs U6/U7,
- Niveau 3 : Plateaux composés d'équipe de joueurs U7 uniquement.

Nous pourrons vous proposer cette pratique si l'ensemble des clubs se positionne dans ces différents niveaux afin de faire des poules géographiques d'un niveau cohérent.

Prochains Plateaux : Samedi 15 Mars à 10h00.

U9

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 13h30.

PRÉPARATION PHASE PRINTEMPS :

Par défaut les engagements de la phase AUTOMNE seront reconduits pour la phase PRINTEMPS.

Prochains Plateaux : Samedi 15 Mars 2025 à 13h30.

U11

Responsable : Julien BARRE, Mob : 06 49 63 12 81.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 10h00.

Les plateaux de la phase PRINTEMPS sont en ligne.

Attention des modifications ont été apportées par suite de la parution initiale. Les calendriers sont actualisés au 21/01/2025.

La journée initialement annoncée au 12/05/2025 est mise à jour au 12/04/2025 comme indiqué sur le calendrier général de la saison.

Les modifications portent sur les niveaux suivants :

AVENIR : Poules B Nord et B Sud.

PROMOTION : Poules A, B et C.



ESPOIRS : Poules D, E, F et G.

BOURGEONS : Poules A, B, D, E, H et I.

Prochains plateaux : Samedi 01 Février 2025 à 10h00.

U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 13h30.

2ème Phase D1 à D6 :

Début le samedi 01/02/2025.

U15

Responsable : Luc de BURINE, Mob : 06 89 55 99 95.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Dimanche 10h00.

UTILISATION FMI :

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

D2 :

Poule A :

La rencontre de la journée 8 du 08/12/2024 est reportée au 26/01/2025 :

HOSTUN – AS ST MARCEL LES VALENCE.

Poule B :

La rencontre de la journée 9 du 15/12/2024 est reportée au 26/01/2025 :

US DROME PROVENCE – FC VALENCE.

BRASSAGES

RAPPEL :

A l'issue de la phase de BRASSAGES, les premiers et deuxièmes de chaque poule, seront versés au niveau U15 D3. Les équipes classées troisièmes et quatrièmes de chaque poule intégreront le niveau U15D4. Les autres équipes intégreront le niveau U15 D5.

Les calendriers des niveaux D3, D4 et D5 sont en ligne.

Situation du club Ent ASD FCCBG USP :

A l'issue de la première Phase de brassage et compte tenu des classements les clubs sont priés de noter les nouvelles numérotations des équipes de l'Ent ASD FCCBG USP :

U15 Brassage poule D : Ent ASD FCCBG USP 3 évoluera en U15D5



U15 Brassage poule E : Ent ASD FCCBG USP 2 évoluera en U15D3 et devient Ent ASD FCCBG USP 1 pour le championnat.

U15 Brassage poule K : Ent ASD FCCBG USP 1 évoluera en U15D5 et devient Ent ASD FCCBG USP 2 pour le championnat.

Modification du calendrier initial D3, D4, D5:

Compte tenu de la programmation des ¼ de finale de la Coupe Gilbert PESTRE le dimanche 05 Avril 2025, la journée n° 6 des compétitions D3, D4 et D5 initialement prévue au 05/04/2025 est anticipée au 30/03/2025.

COUPE Gilbert PESTRE :

Tour 1/16é Finale (26/01/2025) :

Les rencontres sont en ligne.

Situation du club Ent ASD FCCBG USP :

L'équipe initialement engagée en Coupe Gilbert PESTRE sous l'appellation Ent ASD FCCBG USP 2 devenant l'équipe supérieure de la catégorie, et l'appellation ne pouvant être modifiée dans l'application de gestion des compétitions pour la compétition Coupe Gilbert PESTRE, cette équipe portera toujours le numéro 2 (bien qu'équipe supérieure) pour la Coupe Gilbert PESTRE, à compter du tour 1/16^e finale. En cas de qualification contre FOOT MONT PILAT pour le 1/32^e de la coupe Gilbert PESTRE, l'équipe Ent ASD FCCBG USP 1 deviendra l'équipe réserve pour cette compétition. L'équipe Ent ASD FCCBG USP 3 n'est plus en course pour la coupe Gilbert PESTRE.

U17

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 15h00.

UTILISATION FMI :

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

COUPE GAMBARDELLA : Félicitations au club AS SUD ARDEHE pour son parcours exceptionnel.

COUPE Ch VIVIER BOUDRIER :

Le tirage du 2^eTour est en ligne. Les rencontres sont programmées le 25/01/2025 ou le 22/02/2025.

Rencontres reportées au 22/02/2025:

US MOURS 2 / CO CHATEAUNEUF DU RHONE 1,
AS CHAVANAY / FC ANNONAY.

Forfait : AS CHAVANAY 2.



D1 :

La rencontre de la journée 2 du 21/09/2024 :

US MOURS / AS SUD ARDECHE F 1,
en retard est programmée le 22/02/2025.

D2 :

Poule A :

La rencontre de la journée 2 du 21/09/2024 :

FOOT MONT PILAT 1 / GF HERMITAGE TOURNON 1
en retard est programmée le 22/02/2025.

U20

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 15h00.

UTILISATION FMI :

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

U20D1 :

Journée 3 : La rencontre de la journée 4 du 28/09/2024, SC BOURG ST ANDEOL – ASF PIERRELATTE est reprogrammée le 05/04/2025.

Journée 7 : La rencontre de la journée 7 du 16/11/2024, AS CHAVANAY – AS SUD ARDECHE est programmée le 01/03/2025.

Coupe Georges ETIENNE :

Le tirage des 1/8^e de finales est en ligne.

Les rencontres sont programmées le Samedi 22 Février 2025.